



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE LUNDI 20 MARS 2017, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS : Mmes Chantal Riopel, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
MM. Claude Bélanger, conseiller
Robert Groulx, conseiller
Guy Rondeau, conseiller

S'EST EXCUSÉ : M. Robert Bibeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. André Hénault, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur général
et secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et
secrétaire-trésorier adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

2017-03-119

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 6 mars 2017

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SECRÉTARIAT

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Sécurité publique du Québec – Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec – Année 2017

4.3 Rémunération du personnel électoral lors d'élections et de référendums municipaux

4.4 MRC de Joliette – Paiement de la quote-part 2017
Transport local

4.5 Rapport d'activité du trésorier au conseil municipal
Dépenses électorales des partis politiques – Dépôt

4.6 Ville de Notre-Dame-des-Prairies – Dépenses d'opération
des passerelles cyclables – Exercice 2016

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5.1 Démission de M. Olivier Payette à titre de pompier à temps partiel

5.2 Service de la prévention des incendies – Remplacement d'un véhicule de service – Autorisation d'aller en appel d'offres

- 5.3 Service de la prévention des incendies – Schéma de couverture de risques incendie – Rapport d’activité de la MRC de Joliette 2016 – Approbation

6.0 SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX PUBLICS

- 6.1 Compte rendu de la réunion de la Commission de voirie tenue le 8 mars 2017 – Approbation
- 6.2 Réfection de trottoirs et bordures en béton de ciment pour 2017 – Octroi du contrat
- 6.3 Fourniture et pose de pièces d’asphalte pour 2017 – Octroi du contrat
- 6.4 Fourniture et mise en service d’un nouveau cabinet et contrôle de circulation neuf complet à seize (16) positions, pour l’intersection de la rue de la Visitation et du chemin du Golf – Octroi du contrat
- 6.5 Achat d’une laveuse à pression – Octroi du contrat
- 6.6 Réparation et renouvellement des systèmes de chauffage au centre Saint-Jean-Bosco – Autorisation d’aller en appel d’offres
- 6.7 Fourniture d’afficheurs de vitesse radar mobile et fixe Octroi du contrat
- 6.8 Renouvellement du matériel informatique – Octroi du contrat
- 6.9 Compte rendu de la réunion de la Commission de l’eau tenue le 15 mars 2017 – Approbation
- 6.10 Étude pour l’ajout d’un inhibiteur de corrosion à la centrale d’eau potable Robert-Boucher – Octroi du mandat
- 6.11 Réfection du plancher de l’entrée à la centrale d’eau potable Robert-Boucher – Octroi du contrat
- 6.12 Acquisition d’un système d’automate d’appels – Octroi du contrat

7.0 SERVICE DE L’URBANISME ET DE L’AMÉNAGEMENT

- 7.1 Demande de dérogation mineure – 90, rue Wilfrid-Ranger Lot 2 902 078 – Acceptation

8.0 LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Série de spectacles 2017 « Bosco naturellement musical » Sonorisation et éclairage – Octroi du contrat
- 8.2 Cadeau remis aux bénévoles – Brunch des bénévoles 2017 Octroi du contrat
- 8.3 Service des loisirs – Embauche d’un coordonnateur Camp de jour 2017

9.0 REQUÊTES

- 9.1 Demande de M. Marcel Desrochers pour la coupe d’un arbre au 106, rue Derouin – Autorisation

9.2 Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée – Bouteille-o-thon
Printemps 2017 – Autorisation

9.3 Société canadienne du cancer – Avril – Déclaration du
mois de la jonquille

10.0 INFORMATION

10.1 Consultations publiques – Projets de règlement 2084-1-2017
et 2085-1-2017 – Nouvelle date : 3 avril 2017

11.0 AUTRES SUJETS

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-120

PROCÈS-VERBAL

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le procès-verbal suivant soit et est adopté comme il a été rédigé :

- séance ordinaire du 6 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur
l'ordre du jour et l'administration en général.

2017-03-121

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 7 au
20 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans
les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à
faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n^{os} 40348 à 40466, du 7 au 20 mars 2017,
pour un montant de 524 664,18 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC – SOMME PAYABLE POUR
LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ANNÉE 2017**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 1 596 563 \$ au ministère de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec, selon la demande de paiement n° 99993;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL LORS
D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX**

ATTENDU l'article 88 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2) qui autorise le conseil à fixer la rémunération payable au personnel électoral;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite ajuster la rémunération du personnel électoral lors d'élections et de référendums municipaux afin, entre autres, de faciliter le recrutement lors des divers événements électoraux et référendaires tenus sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité fixent comme suit les tarifs de rémunération ou d'allocation payables en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* :

Président d'élection ou du scrutin référendaire	
Lorsqu'une liste électorale est dressée	Le double du tarif indiqué à l'article 3 (1)b) du règlement* <i>*Règlement sur les rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux</i>
Lorsqu'il y a un scrutin ou un référendum, pour l'ensemble de ses fonctions	2 000 \$* <i>*Montant déterminé pour l'année de référence (2017) et indexé annuellement selon les taux prévus à la politique de la Municipalité</i>
Secrétaire d'élection	75 % de la rémunération du président
Adjoint au président d'élection	50 % de la rémunération du président
Réviseur	18,50 \$/h
Secrétaire commission de révision	17,00 \$/h
Agent réviseur	16,50 \$/h
Scrutateur	
Jour du vote par anticipation et dépouillement (le jour du scrutin)	200 \$
Jour du scrutin	200 \$

2017-03-125

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU TRÉSORIER AU CONSEIL MUNICIPAL – DÉPENSES ÉLECTORALES DES PARTIS POLITIQUES – DÉPÔT

Les membres du conseil municipal prennent acte du rapport d'activités concernant les dépenses électorales des partis politiques.

2017-03-126

VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES – DÉPENSES D'OPÉRATION DES PASSERELLES CYCLABLES – EXERCICE 2016

ATTENDU qu'en vertu de la résolution 2006-05-3761, la Municipalité signait une entente avec la Ville de Notre-Dame-des-Prairies relativement à la construction et l'entretien de deux passerelles cyclables et à la délégation de compétence en faveur de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies la somme suivante :

- 18 278,53 \$, correspondant à notre quote-part pour les coûts d'opération et échéance de la dette pour l'exercice 2016;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-127

DÉMISSION DE M. OLIVIER PAYETTE À TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité prennent acte de la démission de M. Olivier Payette, pompier à temps partiel, à compter du 1^{er} mars 2017;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier fasse parvenir une lettre de remerciements à M. Olivier Payette pour le temps passé au Service de la prévention des incendies;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Olivier Payette, à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-128

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES
REMPACEMENT D'UN VÉHICULE DE SERVICE
AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES

ATTENDU le rapport SI-17-06 du directeur du Service de la prévention des incendies, daté du 7 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à aller en appel d'offres, pour remplacer le véhicule Dodge Ram 2008 (véhicule 902);

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-129

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – SCHEMA
DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – RAPPORT
D'ACTIVITÉ DE LA MRC DE JOLIETTE 2016 – APPROBATION**

ATTENDU l'engagement de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée à mettre en œuvre et assurer le suivi des objectifs et actions du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Joliette;

ATTENDU qu'il a été établi que les Services d'incendies de la Ville de Joliette et de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée assurent le suivi et le respect des objectifs du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Joliette;

CONSIDÉRANT le rapport annuel des activités de la MRC de Joliette 2016 du suivi de schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Joliette, préparé par les Services d'incendies de la Ville de Joliette et la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, en date du 14 mars 2017;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Borromée confirme et approuve les informations contenues dans le rapport annuel des activités de la MRC de Joliette 2016 pour le schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Joliette et autorise sa transmission à la MRC de Joliette et au ministère de la Sécurité publique;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette, au ministère de la Sécurité publique, à M. Carl Gauthier, directeur du Service des incendies à la Ville de Joliette et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-130

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE
VOIRIE TENUE LE 8 MARS 2017 – APPROBATION**

ATTENDU le compte rendu de la réunion de la Commission de voirie tenue le 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le compte rendu de la réunion de la Commission de voirie tenue le 8 mars 2017 soit et est adopté comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-131

RÉFECTION DE TROTTOIRS ET BORDURES EN BÉTON DE CIMENT POUR 2017 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport 01 CV 17 du directeur des Services techniques, daté du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat de réfection de trottoirs et bordures en béton de ciment pour l'année 2017 soit accordé à la compagnie 9272-2214 Québec inc., pour un montant de 29 571,57 \$ taxes incluses et selon les coûts unitaires suivants :

- Réfection de trottoirs : 268 \$/mètre linéaire, taxes en sus
- Réfection de bordures : 147 \$/mètre linéaire, taxes en sus

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-132

**FOURNITURE ET POSE DE PIÈCES D'ASPHALTE POUR 2017
OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport 02 CV 17 du directeur des Services techniques, daté du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat de fourniture et pose de pièces d'asphalte pour l'année 2017 soit accordé à l'entreprise Marion Asphalte inc., pour un montant de 78 848,73 \$ taxes incluses et selon les coûts unitaires suivants :

- 8,50 \$/m² pour les pièces sur pavage, taxes en sus
- 14,00 \$/m² pour les pièces sur pierre, taxes en sus

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-133

FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU CABINET ET CONTRÔLE DE CIRCULATION NEUF COMPLET À SEIZE (16) POSITIONS, POUR L'INTERSECTION DE LA RUE DE LA VISITATION ET DU CHEMIN DU GOLF OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport 03 CV 17 du directeur des Services techniques, daté du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans la réserve du réseau routier;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat pour la fourniture et la mise en service d'un nouveau cabinet et contrôle de circulation neuf complet à seize (16) positions, pour l'intersection de la rue de la Visitation et du chemin du Golf soit accordé à l'entreprise Econolite Canada inc., pour un montant de 15 764,22 \$ taxes incluses;

QUE la présente dépense soit financée par la réserve du réseau routier;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-134

ACHAT D'UNE LAVEUSE À PRESSION – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport 04 CV 17 du directeur des Services techniques, daté du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat pour la fourniture d'une laveuse à pression au garage municipal soit octroyé à l'entreprise Larose et fils ltée, pour un montant de 8 375,05 \$, taxes incluses;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-135

RÉPARATION ET RENOUELEMENT DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE AU CENTRE SAINT-JEAN-BOSCO – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES

ATTENDU le rapport 07 CV 17 du directeur des Services techniques, daté du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à aller en appel d'offres pour remplacer le système de chauffage et climatisation au centre Saint-Jean-Bosco;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre les crédits dans le fonds de roulement, pour une période d'amortissement de cinq (5) ans;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services technique et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-136

**FOURNITURE D’AFFICHEURS DE VITESSE RADAR MOBILE
ET FIXE – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport 08 CV 17 du directeur des Services techniques, daté du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat de fourniture de deux afficheurs de vitesse radar, un mobile et un fixe, soit accordé à l'entreprise Signalisation Kalitec inc., pour un montant de 17 022,33 \$, taxes incluses;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre les crédits dans le fonds de roulement, pour une période d'amortissement de cinq (5) ans;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-137

**RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE – OCTROI
DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport ST-17-10 du directeur des Services techniques, en date du 17 mars 2017, concernant la fourniture de matériel informatique suivant la demande de prix auprès de trois fournisseurs, soit :

- Logixia 10 158,04 \$ taxes incluses
- Atelier informatique PSD 13 770,18 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans la réserve financière de l'eau;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent l'offre de Logixia inc., datée du 7 mars 2017, concernant la fourniture de matériel informatique au montant de 10 158,04 \$, taxes incluses;

QU'une partie de la présente dépense soit financée par la réserve financière de l'eau, soit un montant de 1 086,51 \$ taxes incluses;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-138

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE
L'EAU TENUE LE 15 MARS 2017 – APPROBATION**

ATTENDU le compte rendu de la réunion de la Commission de l'eau tenue le 15 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le compte rendu de la réunion de la Commission de l'eau tenue le 15 mars 2017 soit et est adopté comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-139

**ÉTUDE POUR L'AJOUT D'UN INHIBITEUR DE CORROSION À
LA CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER
OCTROI DU MANDAT**

ATTENDU le rapport 01 CE 17 du directeur des Services techniques, daté du 15 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles à même le budget d'exploitation de la centrale d'eau;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat pour réaliser l'étude pour la mise en place d'un système d'injection d'inhibiteur de corrosion, incluant les essais de traitabilité, soit accordé à la firme Asisto, pour un montant de 13 670,53 \$ taxes incluses;

QUE la présente dépense soit financée à même le budget d'exploitation de la centrale d'eau;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-140

**RÉFECTION DU PLANCHER DE L'ENTRÉE À LA CENTRALE
D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport 04 CE 17 du directeur des Services techniques, daté du 15 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles à même le budget d'exploitation de la centrale d'eau;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat pour la réfection du plancher de l'entrée à la centrale d'eau potable Robert-Boucher soit accordé à RPM Canada division Stonhard, pour un montant de 11 495,20 \$ taxes incluses;

QUE la présente dépense soit financée à même le budget d'exploitation de la centrale d'eau;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS

2017-03-141

**ACQUISITION D'UN SYSTÈME D'AUTOMATE D'APPELS
OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport ST-17-11 du directeur des Services techniques, daté du 15 mars 2017;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite se doter d'un système permettant d'informer rapidement ses citoyens;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le contrat pour la fourniture, l'installation, la mise en route et la formation des utilisateurs d'un nouveau système d'automate d'appels soit octroyé à la firme Somum Solutions inc., pour un montant de 23 754,52 \$ taxes incluses;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre les crédits dans le fonds de roulement, pour une période d'amortissement de cinq (5) ans;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 90, RUE WILFRID-RANGER – LOT 2 902 078 – ACCEPTATION

ATTENDU le rapport DG-17-02 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le 20 mars 2017, à l'effet qu'il n'a reçu aucune objection de la part des citoyens;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent la demande de dérogation mineure présentée par La Société Nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière inc., ayant comme représentante Mme Nicole Destrempe, concernant la diminution de 0,7 mètre de la largeur minimale prescrite de 6,7 mètres pour l'allée d'accès latérale, une diminution de 0,5 mètre de la largeur minimale prescrite de 3,0 mètres pour la largeur des cases de stationnement dans l'allée en U, une diminution de 0,4 mètre de la largeur minimale prescrite de 3,4 mètres pour l'allée d'accès en U et une diminution de 2 cases de stationnement du minimum prescrit de 45 cases pour l'agrandissement de la résidence funéraire existante au 90, rue Wilfrid-Ranger, soit le lot 2 902 078;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Nicole Destrempe et à M. Jonathan Rondeau, coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

SÉRIE DE SPECTACLES 2017 « BOSCO NATURELLEMENT MUSICAL » – SONORISATION ET ÉCLAIRAGE – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU les soumissions reçues, à savoir :

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| - Gestion LL | 4 282,82 \$ taxes incluses |
| - Québec Son Énergie | 5 978,70 \$ taxes incluses |

ATTENDU le rapport SL-17-05 préparé par le coordonnateur du Service des loisirs, daté du 14 mars 2017, à l'effet que la soumission la plus basse est conforme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent la soumission de la compagnie Gestion LL au montant de 4 282,82 \$ taxes incluses, pour les services de sonorisation et d'éclairage dans le cadre de la série de spectacles « Bosco naturellement musical » présentés en plein air au parc Saint-Jean-Bosco à l'été 2017;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-03-144

CADEAU REMIS AUX BÉNÉVOLES – BRUNCH DES BÉNÉVOLES 2017 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU la tenue du brunch des bénévoles le 30 avril 2017;

ATTENDU les soumissions reçues, à savoir :

- Promopop Articles promotionnels 2 974,99 \$, taxes, transport et montage inclus
- Le Groupe Neurones inc. 3 120,13 \$, taxes, transport et montage inclus

ATTENDU le rapport SL-17-06 préparé par le coordonnateur du Service des loisirs, en date du 15 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent l'offre de l'entreprise Promopop pour la fourniture de 250 tasses en verre avec infuseur à thé, le tout pour un montant d'environ 2 974,99 \$, taxes, transport et montage inclus;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-145

SERVICE DES LOISIRS – EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR CAMP DE JOUR 2017

ATTENDU le rapport SL-17-07 préparé par le coordonnateur du Service des loisirs, le 17 mars 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil embauchent Alex Savage à titre de coordonnateur pour le camp de jour 2017;

QUE les conditions de travail sont celles prévues à la grille salariale et au contrat de travail joint à la présente comme en faisant partie intégrante;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-146

DEMANDE DE M. MARCEL DESROCHERS POUR LA COUPE D'UN ARBRE AU 106, RUE DEROUIN – AUTORISATION

ATTENDU la demande de M. Marcel Desrochers, datée du 27 février 2017, pour faire couper un arbre au 106, rue Derouin;

ATTENDU que l'arbre concerné est un érable argenté et qu'il présente une fissure importante au niveau du tronc;

ATTENDU que ledit arbre est situé dans l'emprise de la rue;

ATTENDU l'orientation prise par les membres du conseil voulant que les arbres coupés doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le Service des travaux publics à faire abattre un érable situé dans l'emprise de rue en façade de la propriété sise au 106, rue Derouin et que la Municipalité en assume les coûts;

QUE la présente autorisation soit conditionnelle à ce que :

- 1) le propriétaire concerné s'engage à planter, dans la cour avant, un arbre ayant un diamètre minimal de 30 millimètres mesuré à une hauteur de 30 centimètres sur le tronc de l'arbre;
- 2) le propriétaire verse un dépôt de 100 \$, qui lui sera remis dès qu'il aura rempli toutes les conditions de la convention signée avec la Municipalité;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Marcel Desrochers, à M. Daniel Bonin, surintendant du Service des travaux publics et à Mme Johanne Bourdon, inspectrice des bâtiments.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-03-147

**GROUPE SCOUT DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE
BOUTEILLE-O-THON – PRINTEMPS 2017 – AUTORISATION**

ATTENDU la demande du Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée pour passer de porte-à-porte dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée, afin d'amasser des bouteilles consignées ainsi que des dons en argent le samedi 29 avril 2017;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent :

- le Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée à passer de porte-à-porte dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée afin d'amasser des bouteilles consignées ainsi que des dons en argent le samedi 29 avril 2017;
- l'affichage sur le panneau électronique de la municipalité pendant la semaine qui précède l'événement;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Josée Marcotte, responsable des communications pour le Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-03-148

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – AVRIL – DÉCLARATION
DU MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT qu'en 2017, plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE les membres du conseil de la municipalité encouragent la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Paul Larocque, ambassadeur de la Société canadienne du cancer.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

INFORMATION

- Consultations publiques – Projets de règlement 2084-1-2017 et 2085-1-2017 – Nouvelle date : 3 avril 2017

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 3 avril 2017, à 20 h, à l'hôtel de ville de Saint-Charles-Borromée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 47.

André Hénault
Maire

Claude Crépeau, B. Urb.
Directeur général et secrétaire-trésorier